

Une culture spéculative dans une région pauvre. Le lavandin sur le plateau de Valansole

In: Annales de Géographie. 1963, t. 72, n°389. pp. 32-53.

Citer ce document / Cite this document :

Grosse Michel. Une culture spéculative dans une région pauvre. Le lavandin sur le plateau de Valansole. In: Annales de Géographie. 1963, t. 72, n°389. pp. 32-53.

doi : 10.3406/geo.1963.18430

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1963_num_72_389_18430

Une culture spéculative dans une région pauvre

Le Lavandin sur le plateau de Valensole

par **M. Grosse**

Le plateau de Valensole, dans les Alpes du Sud, présente une forte individualité géographique. On examinera ici les régions comprises entre la Durance, à l'Ouest, l'Asse, au Nord, le Verdon, au Sud, et la montagne de Montdenier, à l'Est. Ces régions s'étendent sur seize communes, groupant une superficie totale de 49 836 ha, dont un peu plus de 17 000 cultivés (le reste étant en bois ou en friche) et 1 282 exploitations rurales (dont 1 013 ont plus de 4 ha).

Le lavandin s'y est établi dans un milieu favorable : un plateau de remblaiement mio-pliocène, situé à une altitude comprise entre 500 et 750 m, dont les parties constituées de sols argilo-calcaires sur poudingues ont souvent une bonne qualité et une perméabilité satisfaisante, compte tenu de la faiblesse des pentes. Ce plateau est lacéré par de profondes vallées, encaissées de 150 m environ, et dont les versants, à pente très forte, restent presque entièrement boisés ; mais les fonds de vallées sont assez larges (200 à 600 m) et très plats, tapissés d'alluvions fertiles. La plante a progressé surtout sur les hautes surfaces, tantôt massives, tantôt laniérées, selon la densité du découpage hydrographique ; elle y occupe des secteurs déjà labourés pour les céréales, ou bien plantés en amandiers, entre lesquels les rangs de lavande s'alignent en attendant l'arrachage de ces arbres, rendu presque inévitable par la concurrence italienne. Les conditions climatiques (pluies de printemps et sécheresse d'été) ont favorisé ces progrès, et le lavandin a vite gagné les terres en friche, ou les fonds de vallée, occupant de plus en plus les meilleurs sols.

La culture du lavandin, la production et le commerce des essences seront examinés ici, ce qui permettra de dégager quelques aspects de la place qu'occupe cette activité dans la vie régionale¹.

LA CULTURE DU LAVANDIN

La plante.

Le lavandin n'est pas une espèce naturelle. C'est une variété issue du croisement entre deux espèces naturelles : la lavande fine et la lavande Aspic (inexistante sur le plateau, trop élevé). Cette variété ne porte pas de

1. Bibliographie. Voir à la fin de l'article.

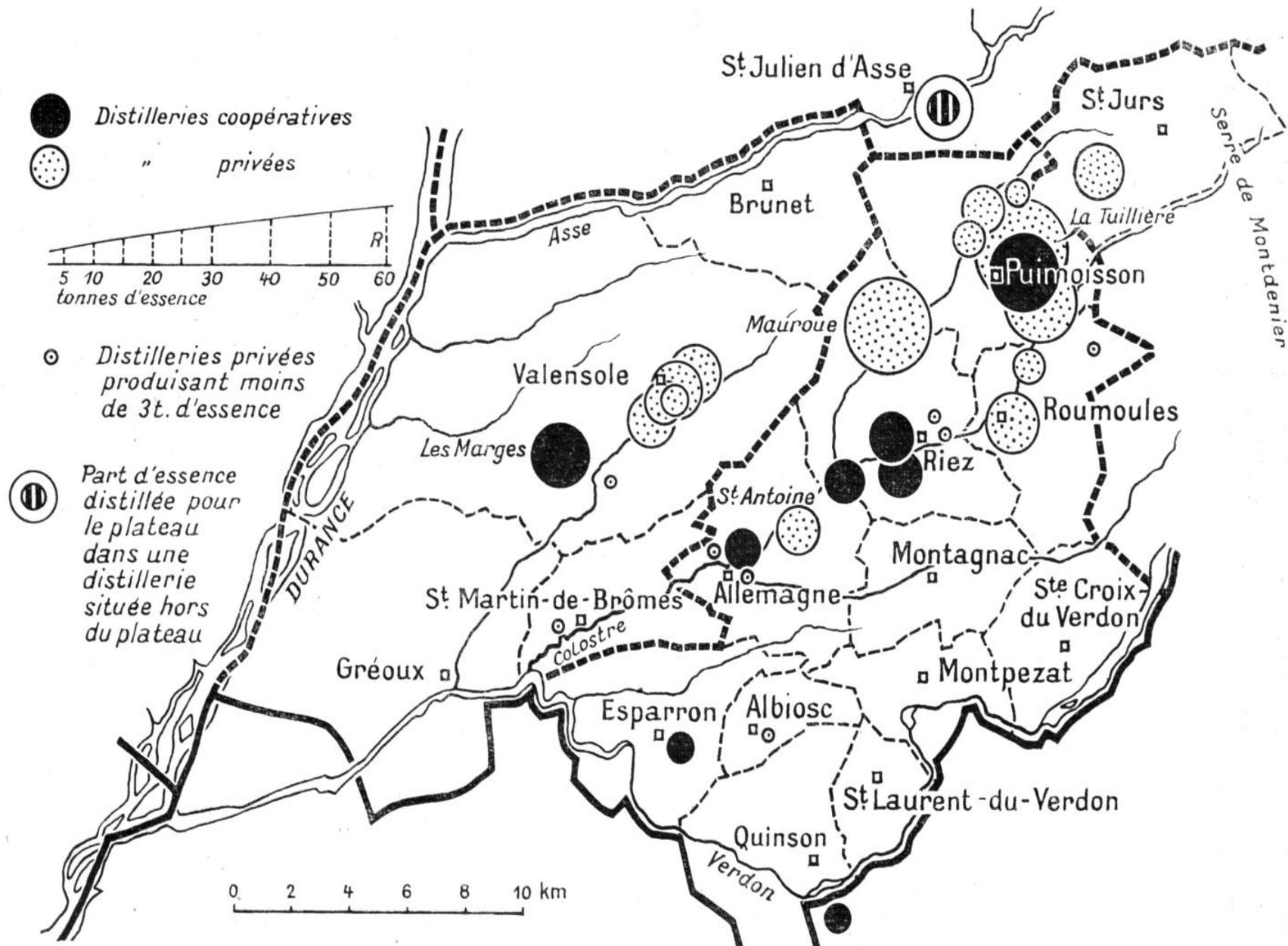


Fig. I. — Distilleries de lavande et de lavandin (1959).

Échelle : 1 : 200 000.

graines, et ne se reproduit que par bouturage ; depuis 1920, un effort de sélection a permis d'obtenir diverses variétés artificielles à fort rendement, dont l'une est devenue prépondérante sur le plateau : le lavandin Abrialis.

TABLEAU I
Comparaison des diverses plantes selon leur rendement en essence

| PLANTES | KG D'ESSENCE A L'HA |
|--------------------------|---------------------|
| Lavandin ordinaire | 45 à 55 |
| Lavandin Abrialis | 70 à 80 |
| Lavande fine | 20 - |

Le lavandin, sous ses deux formes, représente à peu près 93 p. 100 des cultures de plantes à parfum du plateau.

Les méthodes de culture.

Le caractère stérile de la plante oblige à chercher la multiplication par bouturage : la récolte des rameaux-boutures se fait en mars et demande de grands soins : il convient en effet de pratiquer une sélection éliminant les mauvais sujets, soit trop fragiles, soit trop camphrés. Les boutures de 15 à 20 cm sont enterrées de 10 cm dans une terre riche, en pépinière ; on plante en plein champ en automne, sur les terres sèches ; plus tard jusqu'en février, sur les terres humides, rares ici. Mais de plus en plus, on s'aperçoit que le lavandin aime les bonnes terres. Ce n'est pas une plante que l'on peut cultiver là où ne vient rien d'autre, si l'on veut obtenir des productions satisfaisantes. Aussi se déplace-t-il de plus en plus vers les bons secteurs.

La plantation se fait le plus souvent manuellement, par équipes de trois ouvriers. L'un creuse le trou, le second place le plant, le troisième tasse le sol.

La plante produit ses premières récoltes de fleurs après dix-huit mois de plantation : d'abord une demi-récolte, puis, après trois ans, une récolte normale. Mais les méthodes de cultures sont, en majeure partie, irrationnelles ; afin d'obtenir le plus gros volume de fleurs, la majorité des producteurs néglige les assolements ; un avilissement de la production a découlé de cette pratique. Les premières plantations de lavandin ont duré entre 10 et 15 ans ; les engrais chimiques assuraient une production satisfaisante jusqu'à la dernière année où l'on doublait les doses pour donner un dernier coup de fouet. Le sol sortait épuisé de cette période. Ensuite, on arrachait, on brûlait les souches ; puis après un sous-solage et un labour, on replantait.

Le résultat s'est soldé par une baisse continue de la durée d'une plantation. Entre 1920 et 1960, on est ainsi passé de 15 ans à 9 ou 10 ans, puis à 5 ou 7 ans actuellement.

Une plantation rationnelle, qui commence à se pratiquer sur le plateau,

exige un minimum de quatre années transitoires entre deux cultures de lavandin. La rotation est la suivante :

- 5 à 7 ans de lavandin
- 2 ans de céréales
- 1 an de sainfoin, ou vesce
- 1 année de labours et jachère

Actuellement, au demeurant, on n'observe guère qu'une ou deux années de cultures variées intermédiaires, ce qui reste insuffisant.

La récolte des fleurs s'effectue entre le 15 juillet et le 15 août, lorsque les fleurs situées au milieu de l'épi sont complètement épanouies. La récolte reste essentiellement manuelle, mais il devient difficile de recruter des équipes. Aussi commence-t-on à la mécaniser ; des machines, fabriquées dans la Drôme (Eysseric, à Nyons) font leur apparition, encore limitée. Une seule condition s'impose : respecter des écarts nouveaux entre les rangs de lavandin :

- écarts pour une récolte manuelle : 1,50 m × 1,50 m ou 1,80 m × 0,80 m ;
- écarts pour une récolte mécanisée : 2 m × 0,60 m.

Il devient possible alors d'utiliser la machine : celle-ci serre la touffe, normalement épanouie en un arc de cercle au-dessus du sol, de façon à redresser tous les brins pour les mettre au même niveau. La coupe s'effectue ensuite comme pour une céréale. La généralisation de la mécanisation sera, en tout état de cause, assez lente, puisqu'elle exige des replantations partout.

L'évolution de la culture.

Le plateau de Valensole a été considéré comme le grenier à blé régional jusqu'à une époque récente, et reste gros producteur de céréales à l'heure actuelle. La comparaison du recensement de 1929 et de la situation actuelle est néanmoins fort instructive :

TABLEAU II
Évolution de la surface cultivée
(en ha)

| CULTURES | 1929 ¹ | 1956 ² | 1959 ³ |
|--------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Céréales | 7 130 | 4 745 | — |
| Lavande fine | 200 | — | 500 |
| Lavandin | 759 | — | 7 000 |

1. Recensement agricole de 1929.
2. Recensement agricole de 1956.
3. Estimations actuelles.

Les céréales ont diminué considérablement pendant les trente dernières années, puisqu'on trouve 2 385 ha en moins en 1956, soit une diminution de 33 p. 100. Cette diminution varie d'ailleurs selon les régions du plateau; on doit opposer sous ce rapport Valensole, Gréoux et Quinson, qui présentent une forte stabilité céréalière, et d'autre part le reste du plateau où la réduction des céréales est presque toujours supérieure à 50 p. 100.

TABLEAU III
Valensole : la superficie cultivée en céréales
(exprimée en ha)

| Année | Surface cultivée |
|-------|------------------|
| 1882 | 2 600 |
| 1929 | 2 821 |
| 1956 | 2 686 |

Certes, une partie des terres ainsi abandonnées a été d'abord laissée en friches après 1930-1931, à cause d'un dépeuplement non compensé par une mécanisation suffisante, pourtant très précoce ici (69 tracteurs dès 1929). Mais dans l'ensemble, les cultures florales ont remplacé, et bien au delà, les terres ainsi délaissées. Comment se sont-elles étendues ?

La cueillette des plantes naturelles a été pratiquement exclusive jusqu'à la guerre de 1914-1918; les premières plantations datent de 1913-1914 pour la lavande fine, et de 1920 pour le lavandin. En gros, la lavande fine est restée stable depuis cette période, variant seulement du simple au double. Le lavandin a évolué différemment¹.

Les débuts de la culture du lavandin sont le fait du Sud-Ouest du plateau : régions d'Esparron, d'Allemagne et de Valensole, qui produisent environ 600 kg d'essence dès 1923. La première distillerie industrielle est montée en 1925, à Allemagne. Mais il est difficile de suivre dans le détail l'extension des superficies sur le plateau, faute de statistiques. On peut estimer les superficies de lavandin à 15 ha en 1923, et à 759 ha, selon le recensement agricole, en 1929, chiffre sans doute discutable. Ce chiffre laisse néanmoins penser qu'une forte part des plantations était jeune à cette date, et non encore productrice, car les estimations de la productions d'essence à la même époque (moins de 2 000 kg) correspondent à des superficies beaucoup plus réduites, compte tenu de rendements nettement plus bas que maintenant (50 kg d'essence par ha environ)². Cette comparaison témoigne indirectement d'un réel essor des plantations de lavandin vers 1929. En tout cas, la production d'essence augmente régulièrement :

1. Il est assez difficile de préciser la superficie exacte de la lavande fine qui se confond souvent avec le lavandin. Elle a en tout cas peu progressé depuis 1929.

2. En effet, à cette date, le lavandin Abrialis, à rendement supérieur, était inconnu.

TABLEAU IV
Évolution de la production d'essence
(exprimée en kg)

| Région | 1925 | 1935 | 1942 | 1944 | 1945 | 1959 |
|---------|-------|--------|---------|---------|---------------------|---------|
| France | 1 000 | 40 000 | 140 000 | 150 000 | 150 000 | 700 000 |
| Plateau | 1 000 | — | 75 000 | — | 80 000 ¹ | 494 000 |

1. Environ.

Une deuxième phase se dessine après 1945. En 15 ans, les progrès du lavandin sont spectaculaires ; la production d'essence fait un bond important.

Ce bond de la production s'accompagne d'un déplacement de la masse des cultures du Sud-Ouest vers le Nord-Est du plateau : les communes de Puimoisson, Saint-Jurs, Brunet, Riez deviennent prédominantes, et détiennent alors les plus forts rendements, sur des terres nouvelles, parallèlement à un déclin des rendements sur les parcelles du Sud-Ouest, depuis trop longtemps couvertes en lavandin presque sans arrêt.

On peut estimer les progrès des superficies de lavandin de la façon suivante :

TABLEAU V
Superficie cultivée en lavandin

| | |
|------|---|
| 1954 | 4 545 ha (selon l'enquête agricole). |
| 1959 | 7 057 ha (calcul effectué à partir de la production d'essence du plateau à cette date) ¹ . |

1. Ce calcul a été fait de la façon suivante : une enquête auprès de toutes les distilleries du plateau a permis de connaître la production à peu près exacte d'essence de lavandin en 1959 (494 t). D'autre part, les rendements en essence par hectare ont été estimés en moyenne, pour la même année, à 70 kg d'essence. Cette estimation est évidemment dans une certaine mesure arbitraire. Elle tient compte d'abord de la prédominance du lavandin Abrialis dont le rendement est élevé (les 2/3 du lavandin à peu près, selon M. Arnaud, ingénieur horticulteur du domaine Chiris, qui a bien voulu fournir de précieux renseignements) et, également, des excellentes conditions naturelles de l'année 1959. Le calcul a donc donné le résultat suivant : $494\ 000 : 70 = 7\ 057$ ha.

La répartition des cultures.

Un document administratif permet de préciser la répartition des cultures parmi les exploitations rurales de la région : il s'agit des fiches de renseignements pour l'attribution d'essence détaxée fournies au Génie rural par tous

les exploitants mécanisés en 1959 ou au cours des années précédentes. Ces fiches indiquent en effet la répartition des cultures dans chaque exploitation, afin de fixer le taux d'attribution d'essence selon des coefficients propres à chaque culture. On peut considérer ces indications comme assez sûres, quoique plutôt sous-estimées en ce qui concerne le lavandin, car elles ont été contrôlées parfois par les contributions directes au cours des années précédentes, par comparaison aux déclarations d'impôt fournies par les mêmes agriculteurs.

Leur étude, en liaison avec un autre document de 1960, les listes d'exploitants de la Mutuelle Agricole des Basses-Alpes, permet de dégager des conclusions intéressantes.

1. — La prééminence de la grande exploitation supérieure à 40 ha, est évidente. Le tableau 6 la concrétise à la fois par ses chiffres bruts et par ses pourcentages.

TABLEAU VI
Importance de la grande exploitation

| | Nombre total | % |
|---|--------------|-----------------|
| Exploitations de plus de 40 ha | 158 | 12 ¹ |
| Superficies cultivées de ces exploitations .. | 11 347 ha | 67 ² |
| Superficie cultivée en lavandin | 3 330 ha | 48 ³ |

1. Par rapport au nombre total des exploitations.
2. Par rapport à la superficie totale cultivée.
3. Par rapport à la superficie totale cultivée en lavandin.

Ces grandes exploitations, bien que relativement peu nombreuses, représentent donc presque la moitié du lavandin du plateau de Valensole et sans doute plus en réalité. Des précisions doivent être apportées à cette donnée : elles concernent essentiellement la part réelle du lavandin parmi les terres cultivées de chaque grande exploitation. En moyenne, cette part s'établit à 30 p. 100. Mais cette moyenne masque une réalité plus variée. Le tableau 7 permet d'apprécier de façon plus précise cette réalité. Il indique, en pourcentage par rapport au total des grandes exploitations, la répartition de celles-ci dans trois catégories selon l'importance du lavandin, et dans les quatre régions suivantes : le plateau, la commune de Valensole, la commune de Gréoux, et le plateau sans Valensole ni Gréoux. Deux chiffres sont portés dans chaque colonne : le premier concerne les grandes exploitations, le second, les exploitations mécanisées de 20 à 40 ha dont il sera question plus tard.

TABLEAU VII
Répartition des superficies cultivées en lavandin

| EXPLOITATIONS | PLATEAU | | VALENSOLE | | GRÉOUX | | RESTE DU PLATEAU | |
|---|-------------------|-------------------|-----------|--------|--------|---------|------------------|-----------|
| | G.E. ¹ | M.E. ² | G.E. | M.E. | G.E. | M.E. | G.E. | M.E. |
| où le lavandin couvre plus de la moitié des terres cultivées | % 17 | % 30 | % 7,5 | % 8 | % 0 | % 17 | % 26 | % 41,5 |
| où le lavandin couvre moins de la moitié des terres cultivées | 61 | 48 | 67 | 57 | 44 | 33 | 57 | 45 |
| où le lavandin est absent | 22 | 22 | 25,5 | 35 | 56 | 50 | 17 | 13,5 |

1. G.E. : grandes exploitations (plus de 40 ha).

2. M.E. : moyennes exploitations (de 20 à 40 ha) mécanisées.

En ce qui concerne les grands domaines, le tableau montre plusieurs faits : ceux-ci pratiquent rarement une culture florale prédominante : 17 p. 100 d'entre eux seulement, dont quatre cas de monoculture (deux supérieurs à 100 ha, l'un à Allemagne : 150 ha, propriété d'un parfumeur de Grasse, l'autre à Saint-Jurs : 105 ha). En outre, on découvre une singularité : Valensole et Gréoux, surtout, restent moins orientés vers la culture du lavandin que le reste du plateau, puisque 7,5 p. 100 seulement des grandes exploitations à Valensole et aucune à Gréoux, contre 26 p. 100 pour le reste du plateau, consacrent plus de la moitié de leurs terres cultivées au lavandin ; d'autre part, parmi ces grandes exploitations, 74,5 p. 100 seulement d'entre elles à Valensole et 44 p. 100 à Gréoux, contre 83 p. 100 sur le reste du plateau, cultivent cette plante. Ceci s'accorde avec le maintien des céréales vu précédemment à Valensole et identique à Gréoux. Mais dans l'ensemble, on doit tout de même noter sur tout le plateau une forte représentation du lavandin qui ne manque que dans 22 p. 100 des grandes exploitations (25,5 p. 100 à Valensole). Il faut mettre surtout Gréoux à part ; en effet, exceptionnellement, la majorité (56 p. 100) des grandes exploitations n'y cultive pas le lavandin.

Un autre fait concrétise la prééminence des domaines agricoles de plus de 40 ha, c'est l'existence fréquente de très grandes superficies plantées en lavandin et la réalisation des plus forts rendements. Les cas les plus remarquables sont les suivants :

TABLEAU VIII
Importance des superficies cultivées en lavandin

| COMMUNES | NOMBRE D'EXPLOITATIONS cultivant plus de 50 ha de lavandin | ÉTENDUE RESPECTIVE de chaque cas, en ha |
|------------------|--|--|
| Valensole | 3 | 600-50-50 |
| Allemagne | 2 | 390-142 |
| Saint-Jurs | 3 | 105-60-59 |
| Riez | 4 | 90-84-70-60 |

Un cas mérite une attention particulière : le domaine Blanchet à Valensole, décrit par M. Dumont, en 1952-1953¹. A cette date, ce domaine de 2 400 ha, cultivait 1 600 ha. Actuellement, 1 900 ha sont plantés, par suite de défri-chements. La comparaison des éléments de l'exploitation entre les deux dates donne les résultats suivants :

TABLEAU IX
Évolution d'une exploitation

| CULTURES | 1952-1953 | 1960-1961 |
|----------------------------|-----------|-----------|
| Lavandin | 100 ha | 600 ha |
| Céréales | 730 ha | 800 ha |
| Cultures fourragères | 730 ha | 500 ha |
| Tracteurs | 6 | 17 |
| Moissonneuses-batteuses .. | 3 | 3 |
| Moutons | 7 000 | 4 000 |

Le lavandin a donc gagné considérablement, et, parallèlement, le parc des tracteurs s'est développé. Les autres éléments, moins spéculatifs, apparaissent au contraire assez stables.

2. — Une autre conclusion intéressante concerne les exploitations de moins de 40 ha. Elle est beaucoup moins précise faute de renseignements aussi complets. Néanmoins, on peut apprécier de façon assez correcte leur situation, à condition de distinguer les moyennes (entre 20 et 40 ha) et les petites exploitations (de 4 à 20 ha).

Les moyennes exploitations sont encore assez bien connues grâce aux fiches de détaxation d'essence, et malgré une certaine imprécision des déclarations qui ne permet plus de distinguer la lavande fine du lavandin ; mais la première reste peu importante. La moitié de ces moyennes exploitations sont mécanisées (92 sur 189) et fournissent donc des fiches. Ces 92 exploitations moyennes représentent 700 ha de cultures florales, soit 10 p. 100 des terres cultivées en fleurs sur le plateau. Elles présentent en gros les mêmes

1. Description tirée de Particle cité de la *R.G.A.*, 1954.

caractères que les grandes exploitations ; les deuxièmes colonnes (M.E.) du tableau 7 indiquent que Valensole et Gréoux restent relativement moins riches en lavandin que le reste du plateau, surtout Gréoux, où 50 p. 100 des moyennes exploitations ne cultivent pas cette plante. De plus, pour le reste du plateau, la part du lavandin apparaît nettement plus importante que ce qu'elle était dans la catégorie des grands domaines, puisque 41,5 p. 100 des moyennes exploitations contre 26 p. 100 des grandes cultivent les plantes à parfum sur plus de la moitié de leurs terres cultivées, et que 86,5 p. 100 s'intéressent au lavandin. Mais dans cette catégorie encore, la monoculture demeure l'exception (4 cas seulement). Il reste une question importante : quelle est la situation des cultures dans les exploitations moyennes non mécanisées, c'est-à-dire ne fournissant pas de fiches ? Elle est inconnue de façon précise. Mais des sondages permettent de penser qu'elle est voisine de celle des exploitations faisant une déclaration. On peut se risquer à multiplier par deux la superficie de lavandin de celles-ci, et on obtient 1 400 ha, chiffre évidemment très discutable.

Les petites exploitations de moins de 20 ha se partagent donc le reste des deux catégories précédentes, c'est-à-dire 2 270 ha de lavandin environ. Cela donne, pour 66 p. 100 du total des exploitations, 32 p. 100 du lavandin du plateau seulement. Les exploitations mécanisées ne fournissent à ce stade guère de renseignements utilisables, car elles deviennent trop peu nombreuses (74 sur 666 exploitations de 4 à 20 ha), et on ne joue plus, dans chaque commune, que sur de trop petits nombres. Pour ces exploitations d'ailleurs, on obtient des indications du même ordre : peu de monocultures (6), mais une plus grande fréquence des exploitations sans lavandin (42 p. 100). Cependant, cette plante reste un élément important du système de culture là aussi.

Le lavandin apparaît donc au total comme une culture récente, en grande expansion depuis 15 ans. Il n'offre que de très rares cas de monoculture, mais se rencontre dans la très grande majorité des exploitations, et dans chaque catégorie : proportionnellement plus sans doute dans les exploitations moyennes que dans les autres. Ceci vérifie une estimation régionale des revenus tirés du lavandin, évalués dans le Sud-Est à 40 p. 100 des revenus pour les petits exploitants, à 60 p. 100 pour les moyens et à 90 p. 100 pour les grands. Mais il faut encore tenir compte de la distinction régionale qui oppose une partie du plateau très riche en lavandin, le Nord-Est (Puimoisson, Saint-Jurs, Riez) et une partie moins spécialisée : l'Ouest (Gréoux et Valensole).

LA PRODUCTION ET LE COMMERCE DES ESSENCES

Cette culture alimente une vive activité industrielle et commerciale : la fabrication des essences de lavande et lavandin, et leur commercialisation.

I. — La production d'essence.

Cette production est le résultat de la distillation de la plante, au cours d'une campagne d'environ deux mois, en août et septembre. Le plateau

de Valensole respire alors de tous côtés le parfum âcre des distilleries, qui dispersent lentement dans les vallées une fumée bleutée, signalement des alambics. Les équipements sont assez modernes. Pratiquement, les alambics de type « charentais » ont disparu, et maintenant dominant les distilleries fixes industrielles, introduites en 1925 à Allemagne, et partagées entre deux systèmes différents, alambics Eysseric, de Nyons, et alambics Prince, de Marseille. La capacité des cuves varie entre 2 000 et 4 000 l et l'importance de la distillerie dépend donc du nombre de cuves.

En tous cas, une forte concentration s'est opérée, surtout depuis la guerre, au profit des distilleries industrielles. Celles-ci sont au nombre de 32 actuellement, en 1960. La carte jointe (fig. 1), indique leurs principaux caractères. Elle montre d'abord des faits de localisation ; les distilleries sont en général installées dans les vallées, à proximité des bourgs. Ceci est dû en premier lieu à leurs besoins en eau ; la distillerie est très exigeante à ce sujet : la distillerie coopérative de Puimoisson, par exemple, consomme 18 000 litres d'eau par heure de travail pour une durée de travail d'un mois à un mois et demi, nuit et jour. Or, cette eau manque à la surface du plateau, dont les poudingues sont perméables. Elle a trois origines : les rivières, les sources et les puits. Ces derniers seuls permettent une installation hors des vallées, mais exigent des pompages relativement coûteux. D'autre part, la proximité des bourgs s'impose afin d'éviter à la main-d'œuvre des déplacements excessifs. Environ 110 ouvriers sont, en effet, employés saisonnièrement dans les distilleries. Ils travaillent en équipes de deux à douze, parfois de jour seulement, parfois par roulement de jour et de nuit. Cette localisation ne souffre d'exception que pour les grandes distilleries privées installées sur les terres de l'exploitation, à Maurouc pour l'exploitation Bernard, sur la commune de Riez, ou à Saint-Antoine, pour l'exploitation Chiris, à Allemagne, par exemple, et pour une coopérative, aux Marges, à Valensole. Enfin, il faut noter une concentration des distilleries dans un triangle compris entre les Marges, Esparron et Puimoisson, laissant à l'écart le Sud-Ouest (Gréoux) et l'Ouest du plateau.

La carte montre ensuite la répartition des distilleries coopératives et privées.

Le mouvement coopératif date de 1946, année de la fondation de la première distillerie coopérative à Quinson ; il s'est développé ensuite, surtout dans les cinq dernières années, et a créé au total 8 distilleries. Le développement de ce mouvement coopératif est lié au désir de nombreux exploitants moyens et petits d'échapper aux prix forts pratiqués par les distillateurs privés. A Puimoisson, par exemple, la coopérative demande en 1959 une redevance de 100 F¹ par litre d'essence de lavandin distillé, alors que les entrepreneurs privés travaillant à façon demandent jusqu'à 130 F. Cette formule présente un grand attrait pour un nombre de paysans de plus en plus grand : en 1960, 259 paysans adhèrent aux coopératives, représentant 20 p. 100

1. Anciens francs (F), ou nouveaux francs (NF).

des exploitants du plateau, mais un pourcentage nettement plus élevé des lavandiculteurs, impossible à préciser exactement, voisin sans doute de 30 p. 100. Ces derniers temps, le recrutement des coopérateurs est à peu près stabilisé ; parfois des raisons pratiques imposent l'arrêt des inscriptions : à Puimoisson, faute d'eau, la distillerie ne peut plus traiter de lavandin supplémentaire, et ne peut donc plus recruter de nouveaux membres, bien que des demandes lui soient adressées. Ailleurs, comme à Quinson, c'est faute de sollicitations que le nombre des coopérateurs est stabilisé, et aussi à cause d'un certain recul récent des plantes à parfum. Enfin, à Valensole, la distillerie des Marges progresse régulièrement : 20 coopérateurs en 1957, année de la fondation, 30 en 1958 et 40 en 1959.

Le rôle des coopératives de distillation est uniquement industriel : les membres apportent la plante, et reprennent l'essence correspondante après l'opération. Aucune de ces coopératives ne s'occupe de commercialisation. Au total, ces distilleries produisent 121 tonnes d'essence de lavandin en 1959, soit environ 25 p. 100 de la production du plateau, auxquelles il faut ajouter 6 400 t de lavande fine et une soixantaine de kg d'essence de sauge sclarée.

Les distilleries privées conservent donc l'essentiel de la production, soit environ 373 t d'essence de lavandin en 1959 et 4 800 t d'essence de lavande fine, pour 24 usines. Il faut distinguer les distillateurs qui travaillent pour eux-mêmes exclusivement, et ceux qui travaillent à façon. Les distilleries individuelles offrent un fort contraste : certaines d'entre elles appartiennent aux plus grands exploitants du plateau et fabriquent d'importants tonnages d'essence : c'est le cas de la distillerie Bernard à Mauroue (60 t), de la distillerie Chiris à Saint-Antoine, près d'Allemagne (10,5 t), de la distillerie qui traite, hors du plateau (non signalée sur la carte), les récoltes de l'exploitation Chauvet à Saint-Jurs (supprimée en 1960) : 40 t. Les autres sont de petites installations familiales produisant juste l'essence d'une moyenne récolte privée. Mais elles ne peuvent guère être distinguées des distilleries travaillant à façon, car elles ajoutent souvent à la production familiale des essences traitées pour des voisins ou des parents. Les distilleries à façon appartiennent presque toujours à des récoltants qui traitent les plantes d'autres exploitants du voisinage moyennant redevance. Certaines atteignent des tonnages d'essence considérables : 55 t à Puimoisson pour la distillerie de la Tuillière par exemple. Les prix ont été stabilisés avec l'intervention des coopératives.

Au total, la production d'essence du plateau atteint en 1959 environ 494 t d'essence de lavandin, et 11 t de lavande fine. Elle constitue la plus forte production jamais enregistrée, correspondant certes à d'excellentes conditions naturelles cette année-là. En 1960, la production a marqué un net recul, de l'ordre de 25 p. 100, et n'atteint plus que 350 t d'essence environ, soit un chiffre voisin de ceux de 1957 ou 1958. Cette production varie donc sensiblement dans le temps ; elle a doublé à peu près entre 1953 et 1959, et amorce un déclin dont on ne peut pas encore prévoir l'avenir.

Quelles sont les raisons de ces variations rapides ? Elles obéissent pour une part à des données naturelles : variations climatiques, épidémies et

qualité des terres cultivées. La production de la distillerie de l'exploitation Bernard, à Mauroue, fournit un exemple frappant ; pour une superficie inchangée depuis 1958 (600 ha), la quantité d'essence varie de la façon suivante :

| | |
|------------|--------------------------------|
| 1958 | 30 t (chenilles) |
| 1959 | 60 t (bonne année) |
| 1960 | 45 t (sécheresse de printemps) |

On a obtenu ainsi en 1959 des rendements exceptionnels de l'ordre de 100 à 115 kg d'essence par hectare. Ceci s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs : une bonne année au point de vue climatique, des terres de qualité cultivées en lavandin pour la première fois et nullement « fatiguées », des plantations adultes en pleine production (3 à 5 ans), et enfin des façons culturales très nombreuses, avec un emploi intensif d'engrais.

Des rendements de cet ordre ne sont plus obtenus dans les régions du Sud du plateau où l'on cultive le lavandin depuis plusieurs décennies, trop exclusivement.

Des expériences menées à Nice et à Allemagne ont également montré l'influence des conditions climatiques : les gelées de printemps de 1957 ont entraîné une nette diminution de la quantité d'essence par rapport à 1956, année sans gelée :

TABLEAU X
Production à Nice et à Allemagne
en kg d'essence produite pour 100 kg de fleurs

| | 1956 | 1957 | DIFF. |
|--------------------------|------|------|--------|
| Nice (laboratoire) | 2,86 | 1,91 | — 0,95 |
| Allemagne (Chiris)..... | 2,96 | 2,22 | — 0,74 |

La sécheresse printanière apparaît prédominante parmi les conditions climatiques : le lavandin, contrairement à ce qu'on pense, a besoin d'eau en quantité assez grande, afin de fournir de l'essence. Mais des raisons plus importantes interviennent par ailleurs : en effet, le caractère commercial et spéculatif de la production exerce une forte contrainte sur cette activité, et entraîne des variations brutales dans les possibilités de vente et les prix.

2. — La commercialisation de l'essence.

La production des essences revêt un caractère spéculatif évident. Ce sont en effet des produits entièrement commercialisés. Quels sont les aspects de cet élément majeur de l'économie du plateau (voir fig. 2) ?

Le commerce des essences obéit à une filière simple, mais pratiquement obligatoire ; on a vu que le producteur dispose intégralement de son essence, qu'il a entièrement gardée après distillation. Il vend cette essence de gré à

gré la plupart du temps à des courtiers de la région, à des courtiers étrangers ou des représentants des parfumeries, qui constituent les intermédiaires entre producteurs et parfumeurs. Les tentatives de vente directe n'ont pu aboutir jusqu'à maintenant à des résultats importants comparables à ce qui se fait dans le Sud-Ouest. Elles se poursuivent néanmoins encore actuellement à Digne, à la recherche de marchés extérieurs capables d'acheter de façon régulière aux coopératives.

Actuellement, ce sont les intermédiaires, au nombre de 70 environ, qui assurent la quasi-totalité du commerce. Les courtiers sont en général des commerçants du plateau, en relations avec un seul parfumeur attitré, mais susceptibles de changer selon les offres. Ce sont aussi souvent de simples sous-courtiers travaillant pour un courtier principal de la Côte d'Azur. Leurs méthodes sont identiques : ils travaillent à la commission. Mais il est inévitable que s'établisse aussi une spéculation à la hausse et à la baisse ; les prix des parfumeurs ne se répercutent donc que partiellement sur les cultivateurs : un stockage intermédiaire intervient ; il consiste parfois en un simple rôle d'entrepôt, chaque producteur remettant à un grossiste stockeur son essence, mais restant propriétaire et libre de la retirer à tout moment, sauf dans les cas où le stockeur procure des conditions de vente avantageuses et commercialise au nom du propriétaire, moyennant une redevance. Mais il consiste aussi souvent dans l'achat définitif de l'essence lorsqu'elle coûte peu, et la revente aux parfumeurs lorsque les prix remontent, au bénéfice exclusif du courtier. Les choses sont d'ailleurs plus complexes, car les producteurs sont de plus en plus au courant des prix, et s'efforcent aussi de vendre à la hausse, dans la mesure où leurs disponibilités financières le leur permettent ; les petits paysans sont évidemment défavorisés. Ils s'adressent donc très souvent aux représentants des parfumeurs, qui peuvent moins spéculer pour leur compte. C'est, au total, une intense spéculation qui s'établit autour des essences florales, partout, et à tous les stades du commerce.

Les parfumeurs qui dominent le marché sont établis hors du plateau : à Grasse surtout et à Monbrun, dans la Drôme. Grasse domine très largement¹ : 75 p. 100 de l'essence du plateau y aboutit entre les mains d'une quinzaine de Maisons de Parfumerie, dont cinq ou six importantes. Monbrun absorbe, pour une seule maison, 10 à 15 p. 100 de l'essence, le reste est dispersé, en particulier directement à Paris, mais ne représente que peu de chose. Les essences de lavandin subissent dans ces usines diverses transformations : purification, conditionnement, selon les commandes particulières, ou fabrication de produits « composés » parfumés, savons, crèmes, poudres, talcs, brillantines, etc., pour lesquels l'essence de lavandin convient parfaitement. Les parfumeurs sont donc les seuls acquéreurs de l'essence issue des distilleries. Ils exercent de ce fait, sur le plateau et pour les plantes à parfum, une emprise absolue, qui revêt deux formes différentes, une forme foncière et une forme commerciale. Au point de vue foncier, trois importants parfu-

1. Voir les deux articles cités de O. BENIAMINO et D. BALDUCCI.

meurs de Grasse, depuis 1924-1925, ont acquis des terres sur le plateau, en propriété ou en location. Ce sont les sociétés Chiris (935 ha dont 569 cultivés), à Allemagne et dans les communes voisines, Roure et Bertrand (222 ha dont 150 cultivés) à Allemagne, et Chauvet (160 ha dont 159 cultivés) à Saint-Jurs. La spécialisation y est toujours très accentuée, surtout dans les deux

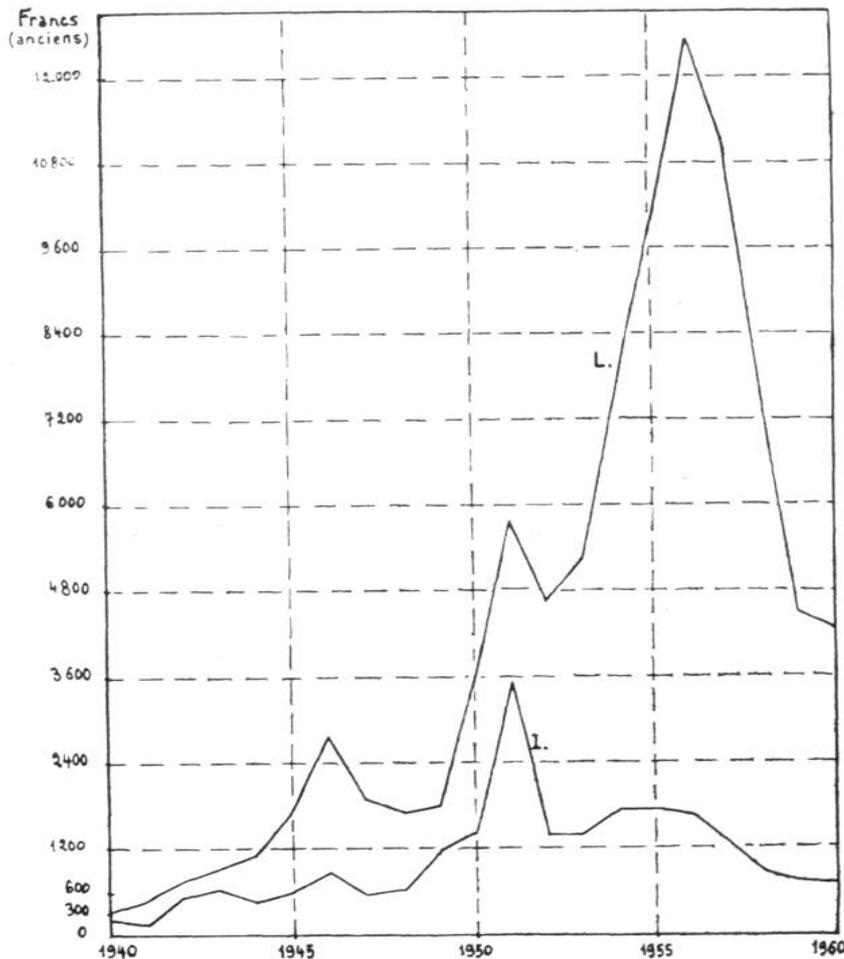


Fig. 2. — Courbe des prix du kilogramme d'essence de lavande fine et de lavandin (prix moyens).

L = lavande fine.

l = lavandin.

mais il ne représente que 10 à 12 p. 100 des ventes d'essence de lavandin, un peu plus pour la lavande fine. L'essentiel des essences de lavandin prend donc la voie de l'étranger, surtout par Grasse qui assure 85 p. 100 des transactions. Ces exportations représentent en 1959 une valeur de 1 717 millions d'anciens francs pour toute la France, et sont destinées par ordre d'importance à la Grande-Bretagne (525 millions de F), aux États-Unis (444 561 000 F), à l'Allemagne de l'Ouest (227 114 000 F) et au Japon (130 971 000 F)¹.

1. Renseignements douaniers distinguant pour la première fois en 1959 les essences de lavande et lavandin parmi les huiles essentielles exportées.

derniers cas qui cultivent uniquement les plantes à parfum, alors que la société Chiris assure la rotation indispensable au maintien de la qualité du sol. L'emprise commerciale est bien plus grande puisque les parfumeurs ont le monopole du marché.

Ce marché constitue un château de cartes : lorsqu'un élément de la demande fléchit, tout le système commercial en subit les répercussions qui s'amplifient jusqu'à la base. Or, la demande se partage entre deux secteurs géographiques : le marché français et le marché étranger. Le marché français est constitué par les usines de parfums ou de savons de luxe, de Paris surtout. Il est relativement stable, sous réserve que ces usines vendent aussi beaucoup à l'étranger,

Ces acheteurs sont très sensibles aux aléas du marché et cela aggrave encore l'insécurité commerciale. Ils veulent d'abord avoir affaire à des qualités dont les normes sont établies avec précision et restent stables d'une commande à l'autre, en particulier les acheteurs américains. Il est évident que cela est un obstacle considérable à la commercialisation directe par les producteurs, et même par les coopératives, insuffisamment équipés pour effectuer les dosages chimiques précis nécessaires. Les étrangers veulent ensuite des prix réguliers. Quand les prix sont trop élevés à Grasse, ils réorientent leur production vers d'autres parfums, et il est ensuite très difficile de récupérer leur clientèle, surtout s'ils ont lancé une campagne publicitaire coûteuse. Or, les parfums végétaux voisins (bois de rose du Brésil, schiu de Formose, ou petit grain du Paraguay, éventuellement romarin ou citronnelle) font une concurrence sérieuse au lavandin, d'autant plus qu'ils coûtent beaucoup moins cher (250 à 300 F/kg). La lavande fine, grâce à sa finesse, n'est pas en cause, mais le lavandin, plus grossier, est plus sensible à ces rivalités. Pour ces acheteurs étrangers, il n'y a pas d'autre choix alors que payer cher des produits français ou acheter d'autres essences, car la France a presque le monopole des essences de lavande et lavandin (concurrence italienne, anglaise ou espagnole réduite).

Le problème des prix apparaît donc fondamental et conditionne toute la question. Les prix subissent des variations continuelles, aussi bien pour la lavande fine que pour le lavandin. C'est un cercle vicieux dans la mesure où une mauvaise récolte (1954 ou 1960 par exemple) entraîne une hausse des prix, qui déclenche des extensions de productions ; celles-ci deviennent excédentaires d'autant plus vite que les acheteurs restreignent leurs achats, et les prix s'effondrent. La courbe des prix (fig. 2) depuis 1940 est explicite à ce sujet : elle présente quatre dents de scie, séparées par 3 à 5 ans. La dernière phase est d'actualité ; elle résulte des hauts prix causés par la mauvaise récolte de 1954 ; les prix ont, en effet, atteint :

TABLEAU XI
Prix du kilogramme d'essence (1953-1956)

| ANNÉES | LAVANDE FINE | LAVANDIN |
|--------|--------------------|----------|
| 1953 | 5 250 ¹ | 1 350 |
| 1954 | 7 500 | 1 700 |
| 1955 | 10 000 | 1 700 |
| 1956 | 12 000 | 1 600 |

1. En anciens francs par kg d'essence.

Dès 1955, une augmentation des superficies et des productions a accompagné les hauts prix, se répercutant sur la production de deux années plus tard (1957-1959) nécessaires pour assurer la maturité de la plante. En même temps, les acheteurs ont diminué leur demande ; tout cela a entraîné très

rapidement une baisse des cours, à partir de 1957 et jusqu'à l'année présente, et un marasme qui se poursuit.

TABLEAU XII
Prix du kilogramme d'essence (1957-1960)

| ANNÉES | LAVANDE FINE | LAVANDIN |
|--------|--------------|----------|
| 1957 | 11 000 F | 1 250 F |
| 1958 | 7 500 — | 860 — |
| 1959 | 4 500 — | 750 — |
| 1960 | 4 300 — | 750 — |

Ces variations des prix sont l'élément moteur de la culture, et montrent son caractère exclusivement spéculatif. On ne voit guère, dans les conditions économiques actuelles, de moyens de stabilisation. Il est envisagé de créer une « Société d'Intervention », à capitaux locaux et d'État, qui effectuerait un stockage en période de forte production pour éviter une trop forte baisse des prix et de façon à livrer de l'essence sur le marché en période de pénurie pour éviter une trop forte hausse ; on espère aboutir à des prix stables de l'ordre de 1 000 F par kg d'essence de lavandin et de 6 500 à 7 500 F par kg d'essence de lavande fine, chiffres estimés voisins du seuil de rentabilité. Ce serait évidemment une réussite, mais on peut se demander comment venir à bout des causes de variations, si complexes.

De toutes manières, jusqu'à maintenant, ces aléas ont eu de profondes répercussions géographiques sur l'économie locale. On peut essayer d'en décrire quelques-unes.

QUELQUES CONSÉQUENCES DE CETTE CULTURE SPÉCULATIVE

Dans l'ensemble, la culture des plantes à parfum a créé une atmosphère économique très différente de celle du haut pays, un peu analogue à celle qui règne sur les plateaux de l'Ouest : ambiance active, reposant sur les possibilités économiques qui n'échappent à personne et autorisent des perspectives d'avenir que n'ont pas les communes agricoles de montagne, en général. Ce cadre explique le caractère moins émigrant qu'ailleurs de la population :

TABLEAU XIII
Population du plateau

| | 1936 | 1946 | 1954 |
|------------------|------------|------------|------------|
| Population | 6 649 hab. | 6 136 hab. | 5 789 hab. |

soit une perte de 12,9 p. 100 en 18 ans. Ce pourcentage de diminution s'apparente à ceux des régions voisines : plateau de Forcalquier (— 13,3 p. 100), Monts du Ventoux, de Vaucluse et du Luberon (— 5,9 p. 100), plateau de Saint-Christol (— 14 p. 100), montagne de Haute-Provence, dans le Var (— 11 p. 100), coteaux niçois (— 10,5 p. 100). Il est intermédiaire entre les dépeuplements extrêmes de la montagne, plus défavorisée (montagne voisine dans les Basses-Alpes : — 25 p. 100), et les progrès démographiques des vallées plus actives (val de Durance voisin : + 13,5 p. 100)¹.

En outre, cette activité assure même une immigration saisonnière qui ne doit pas être sous-estimée, bien que la mécanisation diminue les besoins : cette immigration est liée au besoin de main-d'œuvre du plateau, lors de la cueillette de la lavande et du lavandin. Celle-ci attire des ouvriers français et étrangers, estimés officiellement à 200 Français environ et 151 étrangers². Mais les sondages effectués sur le plateau indiquent un supplément d'environ 30 p. 100. Cette main-d'œuvre d'origine extra-départementale vient des Bouches-du-Rhône et surtout du Var, pour les Français ; les étrangers sont pour 1/3 des saisonniers italiens et, pour la moitié, des Espagnols introduits en France comme riziculteurs en Camargue, et venant après la campagne de riz assurer la récolte du lavandin sur le plateau. Cette main-d'œuvre temporaire se concentre sur les principales terres à lavandin, en quasi-totalité à Valensole, Puimoisson, Riez, Allemagne et Roumoules.

Mais la spéculation et les variations des prix ont des conséquences différentes, très spectaculaires parfois.

1° Les périodes de hauts prix ont entraîné deux sortes de conséquences : des défrichements et des investissements.

Les défrichements ont été causés par la volonté de nombreux exploitants d'étendre leurs cultures de lavande et lavandin pour profiter des hauts cours de 1954-1956. Il s'agit de terres du plateau, à pente quasiment nulle, ne courant donc aucun risque d'érosion. De plus, ces terres défrichées prennent la place de friches ou de boisements pauvres. Parfois, en effet, elles consistent dans la simple remise en cultures de terres abandonnées depuis quelques années ou quelques décennies. Mais le plus souvent, les défrichements ont été réalisés aux dépens de forêts claires de chênes pubescents ou de chênes blancs, avec taillis en sous-bois, sans grande valeur. La substitution du lavandin, qui est toujours le but du défrichement, présente donc un intérêt économique régional évident, compte tenu de l'absence de nocivité du déboisement. Elle permet en particulier, dans ces Alpes du Sud dépeuplées, de maintenir des gens à la campagne, parfois même de faire repartir une exploitation rurale (exemple de défrichement effectué à Roumoules, en 1958, par un jeune agriculteur reprenant des terres familiales). C'est dans ces conditions

1. Ces chiffres de population proviennent du *Journal Officiel de la République Française* du 14-1-1961, consacrée au « Plan d'aménagement du territoire, pour la circonscription Provence-Côte d'Azur ».

2. Renseignements communiqués par la Direction départementale du Travail et de la Main-d'œuvre.

que le bulldozer et la charrue ont défoncé à 80 cm de profondeur des bois peu épais, depuis dix ans : on estime à environ 1 900 ha les surfaces défrichées, dont 1 334 ha déclarés aux Eaux et Forêts. Sur cette surface déclarée, 91 p. 100 des terres ont été défrichés entre 1954 et 1956 inclus, et les 9 p. 100 restant depuis 1957. Actuellement, donc, peu de nouvelles plantations voient le jour sur des terres défrichées. On voit clairement le lien entre les hauts prix de l'essence et les défrichements. En général, il s'agit de petites parcelles : les 2/3 des parcelles sont inférieures à 5 ha et les cultivateurs ont rarement plusieurs parcelles défrichées. Mais il existe un certain nombre de cas de mises en valeur considérables, entre les mains de grandes exploitations, sur des terres en propriété ou en location :

- Bernard sur Valensole, Puimoisson, Riez et Brunet : 450 ha
- Chiris à Allemagne et Montagnac : 101 ha sur des terres en location
- Garcin à Valensole : 66 ha
- Gulbekian à Riez : 79 ha
- Roure et Bertrand à Allemagne : 50 ha

Tous ces défrichements ont fortement aéré les surfaces boisées du plateau, qui offre maintenant aux regards de grandes clairières cultivées en lavandin, déjà arraché parfois après un cycle de 5 à 6 ans, en particulier entre Quinson et Riez ; dans ce cas la terre est laissée en jachère. Mais le coût a été élevé : on peut l'estimer 100 000 F par hectare. C'est un aspect de la deuxième série de conséquences des hauts prix : les investissements.

Les prix rémunérateurs des essences entre 1954 et 1957 ont entraîné, à côté des dépenses de défrichement, un développement sensible des dépenses d'équipement, en particulier dans le domaine des machines. Les rentrées d'argent frais ont fortement contribué à encourager la « psychose » du tracteur parmi des exploitants de plus en plus petits : l'euphorie a incité en même temps à engager l'avenir en demandant des prêts au Crédit Agricole : entre 1956 et 1960, cet établissement financier a ainsi avancé à moyen terme dans les seize communes du plateau environ 762 000 NF, dont 75 p. 100 en 1956-1957, à la fin de la période des bons prix. Ces prêts, au nombre de 61, ont donc été en moyenne de 12 400 NF chacun ; Puimoisson, Riez et Valensole en ont été les principaux bénéficiaires.

Dans ces conditions le parc des machines s'est accru sensiblement :

| | TRACTEURS | DONT TRACTEURS AU FUEL ¹ |
|----------------|-----------|-------------------------------------|
| 1959 | 439 | 221 |

1. Les fiches pour la fourniture d'essence détaxée donnent des renseignements complets en ce qui concerne les tracteurs à essence. En revanche, il y manque un certain nombre de tracteurs au fuel et au pétrole, qui sont les plus achetés depuis quelques années. Le parc des tracteurs est donc sensiblement plus important que ne l'indique ce chiffre.

Les seules années 1955, 1956, 1957 et 1958 ont fourni 44 p. 100 de ce parc de tracteurs, et on ne peut pas ne pas voir là un rapport avec les hauts prix des essences de lavandin et lavande.

En revanche, les achats de 1959 sont retombés au-dessous des chiffres de 1954, et il semble bien que 1960 confirme cette rechute :

TABLEAU XIV
Achat de tracteurs neufs ou d'occasion
(en usage en 1959)

| | 1954 | 1955 | 1956 | 1957 | 1958 | 1959 |
|-------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Nombre de tracteurs ... | 34 | 59 | 60 | 39 | 36 | 30 |

Pour les quatre années principales, les achats de tracteurs représentent donc de grosses sommes, dont la valeur, au taux 1959 de l'Argus, s'établit approximativement à 800 000 NF. En fait, les achats de tracteurs ont été de plus en plus effectués sans souci du seuil de rentabilité ; la répartition des tracteurs selon l'importance des exploitations le prouve clairement dans le tableau suivant :

TABLEAU XV
Répartition des tracteurs

| TAILLE DES EXPLOITATIONS | NOMBRE D'EXPLOITATIONS MÉCANISÉES | % PAR RAPPORT AUX EXPLOITATIONS TOTALES DE LA SÉRIE | NOMBRE DE TRACTEURS |
|-----------------------------|---|--|------------------------|
| 4 à 10 ha | 24 | 7 | 24 |
| 10 à 15 ha | 17 | 10 | 17 |
| 15 à 20 ha | 24 | 17 | 25 |
| 20 à 40 ha | 92 | 49 | 104 |
| plus de 40 ha | 158 | 100 | 269 |

Ce tableau montre d'abord la prédominance des grands domaines de plus de 40 ha, qui possèdent 61 p. 100 du parc de tracteurs du plateau, mais aussi l'importance non négligeable des petites exploitations mécanisées : en effet, 15 p. 100 des tracteurs se groupent dans des exploitations de moins de 20 ha ; pour ces dernières, l'utilisation des machines s'effectue sans aucun

doute au-dessous du seuil de rentabilité ; on retrouve là le caractère déraisonnable de la mécanisation individuelle dans les petits domaines : trop de tracteurs sous-employés, à côté de besoins voisins non satisfaits. C'est un véritable gaspillage de ressources, que la seule « psychose » du tracteur ne suffit pas à expliquer, mais qui est imputable à la structure agraire et à l'insuffisance de la coopération. On aboutit dans ces conditions, sur le plateau de Valensole, à une moyenne actuelle de 1 tracteur pour 31 ha cultivés. Même pour les grands domaines de plus de 40 ha, la moyenne reste très basse : 1 tracteur pour 42 ha cultivés ; en fait, les parcs individuels ne sont vraiment rationnels que dans les très grandes exploitations : le domaine Blanchet utilise 1 tracteur pour 110 ha cultivés, éliminant donc pratiquement le sous-emploi du parc. On comprend l'urgence de la coopération entre petits et moyens cultivateurs, surtout lorsque surviennent les années de baisse de prix.

2° Les périodes de mévente entraînent en effet des conséquences inverses ; on estime qu'il y a mévente à partir du moment où les prix tombent au-dessous de 1 020 F par kg d'essence de lavandin. Ces périodes sont graves pour le plateau, car elles découragent les cultivateurs, accumulent les difficultés de trésorerie des paysans. Elles se répercutent également sur la culture des plantes à parfum ; d'une part des arrachages sont entrepris, mais leur importance est limitée, car on arrache de préférence les plantations vieilles ou en déclin ; on estime ces arrachages à 10 p. 100 des surfaces en 1959 et autant en 1960. Mais par ailleurs, on cesse d'entretenir certaines plantations non arrachées, mais simplement délaissées, tenues en réserve pour des temps meilleurs. En une année, dans ces conditions, la plantation non entretenue tombe en décadence, et il faut ensuite environ deux ans pour la rétablir. C'est en réalité une plantation très compromise si l'on tient compte de la durée d'une plantation normalement entretenue (5 à 7 ans).

Au total, on comprend la rareté des monocultures, bien trop hasardeuses. On est obligé, il faut le souligner, de maintenir d'autres cultures sur le plateau ; ce qui est très important pour l'équilibre régional. Il apparaît de plus en plus que le maintien de la population sur le plateau exige le développement d'une économie rurale plus stable et moins spéculative que celle qui existe actuellement. Les plantes à parfum, lavande et lavandin, doivent pouvoir entrer dans un système de culture plus rationnel, associant céréales, cultures fourragères et vergers, de façon à éviter la fatigue du sol et les déboires financiers liés à une culture trop pressée et trop incertaine. Mais le problème commercial conditionne toute stabilisation de l'économie du lavandin, et par suite de l'économie du plateau ; or il apparaît difficile de résoudre dans les conditions présentes, tant que les prix payés aux producteurs restent à la merci de variations incontrôlables et commandées de l'extérieur du plateau, souvent même de l'étranger. Sans doute, la réalisation d'une Caisse de Compensation, le développement coopératif pour les travaux et l'utilisation du matériel agricole, et pour la commercialisation directe des essences pourront

contribuer à stabiliser l'économie régionale, en aidant particulièrement les petits et moyens producteurs. Cela pose toute une série de problèmes qui ne pourront être abordés sérieusement sans doute qu'avec l'appui de l'État, dans un cadre économique plus rationnel et mieux organisé.

BIBLIOGRAPHIE

R. BLANCHARD, *Les Alpes Occidentales*, tome IV. — R. DUMONT, *Esquisse de certaines possibilités agricoles de la moitié sud des Basses-Alpes*, *R.G.A.*, 1954, p. 423. — O. BENIAMINO, *Grasse, centre mondial des matières premières aromatiques*, *R.G.A.*, 1957, p. 763. — R. LAUMONNIER, *Cultures florales méditerranéennes*, Baillière, 1959. — R. MEGY, *Lavande, Lavandin et Foire exposition dans les Basses Alpes ; Méditerranée*, 1960, p. 119. — D. BALDUCCI, *Répartition des actionnaires de la parfumerie de Grasse*, *A.G.*, 1960, p. 462.

Diverses publications aimablement fournies par la Direction des Services Agricoles et la Chambre de Commerce des Basses-Alpes.